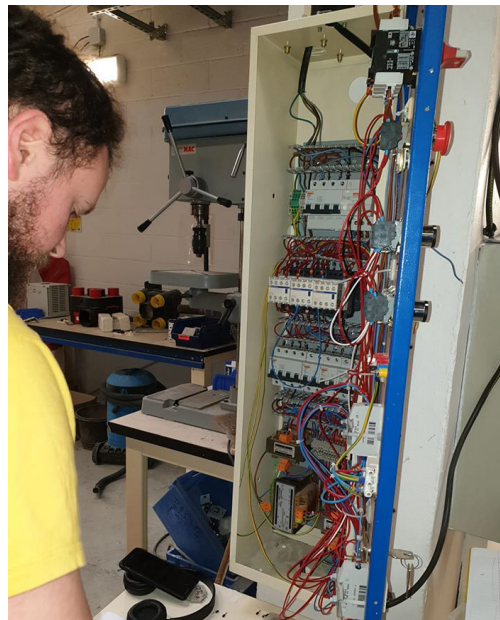
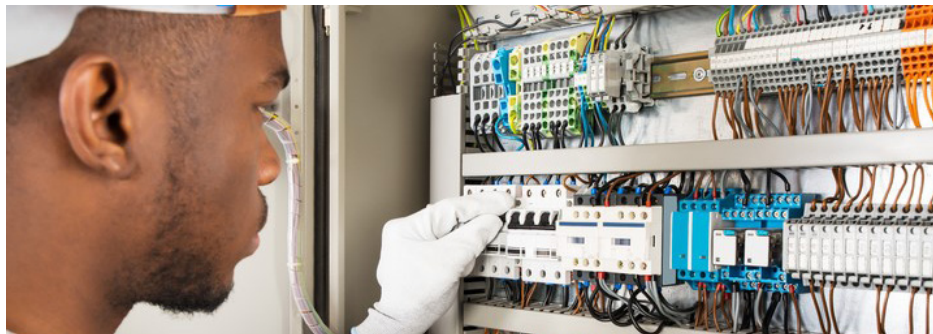




ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT



OBJECTIFS

Acquérir la qualification et les compétences nécessaires à l'obtention du **TP Electricien d'Équipement du Bâtiment** et à l'exercice de ce métier. Implanter, poser et installer les matériels électriques. Câbler les tableaux et armoires électriques et les appareils de l'installation. Mettre les installations aux normes de sécurité électriques. Assurer la maintenance des installations électriques.

PUBLIC

Dans le cadre de la formation continue :

- Demandeur d'emploi
- Contrat de professionnalisation
- Plan de formation
- CPF

FACILITÉ ●●●

EMPLOYABILITÉ ●●●

DURÉE

Entre **600 et 800 heures** (périodes en entreprise incluses) selon expérience.

DATE

Plusieurs dates d'entrée possible dans l'année.
Nous contacter.

CONTACT

CFA BTP HESDIGNEUL
Tél. : 03 21 10 38 38

CFA BTP LILLE MÉTROPOLE
Tél. : 03 20 68 50 60

CFA BTP MARLY
Tél. : 03 27 46 41 59

PROGRAMME

Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments CCP1 :

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.
Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.
Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments CCP2 :

Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.
Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

